

Motor Club MONAT

La FAQ pour les Partenaires de Marché en France

Mai 2023

MONAT France

Q : QU'EST-CE QUE LE MOTOR CLUB MONAT ?

R : C'est un programme exclusif pour les Partenaires de Marché qualifiés qui offre des récompenses pour atteindre la réussite et garder la constance. Pour rejoindre le programme Motor Club MONAT, vous devrez respecter certaines qualifications et acheter ou louer une Jaguar, une Range Rover ou une Mini, toutes de couleur blanche.

Q : QUELS VÉHICULES FONT PARTIE DU MOTOR CLUB EUROPÉEN DE MONAT ?

R : Les Partenaires de Marché français éligibles peuvent sélectionner n'importe quel modèle de Jaguar, de Range Rover ou de Mini tant que celui-ci est blanc et âgé de cinq ans ou moins. Les véhicules loués et les véhicules achetés sont tous les deux éligibles.

Q : QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR POUR FAIRE PARTIE DU MOTOR CLUB MONAT ?

R : Les Partenaires de Marché MONAT doivent maintenir le rang « payé en tant que » Market Mentor pendant six mois consécutifs pour pouvoir bénéficier du bonus Motor Club MONAT pour le Jaguar, Range Rover ou Mini de couleur blanche de votre choix et votre Compte de Partenaire de Marché MONAT doit être en règle. Une fois admis, le Market Mentor MONAT doit maintenir ce rang ou un rang supérieur chaque mois pour recevoir le bonus mensuel du Motor Club MONAT.

Q : QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR REJOINDRE LE PROGRAMME MOTOR CLUB MONAT UNE FOIS JE SUIS ADMIS ?

1. Avant de prendre une décision finale concernant l'achat ou la location de votre Jaguar, Range Rover ou Mini, vous devez comprendre les détails du programme. Vous devez lire attentivement et réviser les Conditions Générales avant de décider de rejoindre le programme Motor Club MONAT.
2. À la fin de la période de qualification initiale, vous recevrez un e-mail officiel de MONAT le 16 du mois suivant, vous invitant à participer au programme Motor Club MONAT ainsi que les Conditions Générales.
3. Suite à l'e-mail d'invitation, vous devez acheter ou louer une Jaguar, Range Rover ou Mini de couleur blanche (votre véhicule sélectionné ne doit pas avoir plus de cinq ans au moment de l'achat ou de la location). Les Partenaires de Marché participants doivent être répertoriés dans le contrat en tant que signataire ou cosignataire.
4. Une fois l'achat ou la location réalisé, veuillez envoyer les documents suivants à motorclub@monatglobal.com:
 - Une copie du formulaire d'acceptation signée par vous et un témoin
 - Une copie du contrat d'achat ou de location
 - Pour les véhicules achetés : Contrat de vente ou Contrat de vente au détail - Charge financière simple.
 - Pour les véhicules loués : Contrat de location de véhicule à moteur à capital fixe.
 - Un document du concessionnaire qui atteste que la couleur de votre véhicule est blanche
5. MONAT reçoit et accepte le formulaire d'acceptation signé ainsi que la copie du contrat d'achat ou de location, et vérifie que votre compte de Partenaire de Marché MONAT est en règle.
6. MONAT vous prévient via e-mail que vous avez terminé le processus avec succès et que vous faites partie du Motor Club MONAT.

Q : EST-CE QUE LE MOIS PENDANT LEQUEL J'OBTIENS LE MARKET MENTOR COMPTE COMME UN DES SIX MOIS REQUIS ?

R : Oui. Atteindre le Market Mentor pour la première fois est considéré comme le premier mois. Une fois que vous avez atteint le Market Mentor, vous devez conserver un rang « payé en tant que » Market Mentor pendant cinq mois supplémentaires consécutifs. Par exemple, si vous avez obtenu le statut de Market Mentor pour la première fois en mai, vous devrez conserver un rang « payé en tant que » Market Mentor de juin jusqu'à octobre pour

terminer la qualification et pour recevoir le premier paiement en novembre. À ce stade, vous recevrez les 6 mois de qualification en une seule fois pour vous aider avec un dépôt pour votre voiture !

Q : SI JE COMPLÈTE MA QUALIFICATION INITIALE AU MOTOR CLUB MONAT ET JE DÉCIDE DE NE PAS ACHETER/LOUER LE VÉHICULE À CE MOMENT-LÀ, DOIS-JE ME REQUALIFIER AVEC SIX RANGS MM+ PAYÉS CONSÉCUTIFS LORSQUE JE DÉCIDE D'ACQUÉRIR LE VÉHICULE ?

R : Non. Après avoir terminé la période de qualification initiale de six mois consécutifs en tant que MM ou supérieur, et que vous décidez de ne pas acquérir le véhicule à ce moment-là, il vous suffit d'être payé en tant que MM ou supérieur au moment de l'achat/location. Si vous ne rejoignez pas le club au cours de votre période de qualification initiale, vous continuerez de recevoir un e-mail d'invitation au Motor Club MONAT chaque fois que vous atteignez un rang payé de MM ou supérieur.

Q : QUELLES SONT LES RÉCOMPENSES OFFERTES PAR LE MOTOR CLUB MONAT ?

R : MONAT vous enverra un bonus unique de 3750 € qui sera inclus dans vos commissions hebdomadaires une fois l'inscription terminée.

Dans le cadre de vos revenus de commission mensuels et à compter du mois d'inscription au Motor Club MONAT, nous incluons un bonus Motor Club basé sur votre rang « payé en tant que ». Les montants des bonus sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Pour les membres du Motor Club MONAT qui se sont inscrits au programme au plus tard le 15 juin 2022 :

Market Mentor	Managing Market Mentor	Associate Executive Director	Executive Director	Senior Executive Director
500 £/625 €	500 £/625 €	650 £/825 €	650 £/825 €	850 £/1 075 €

Pour les membres du Motor Club MONAT qui se sont inscrits ou réinscrits au programme après le 15 juin 2022 :

Market Mentor	Managing Market Mentor	Associate Executive Director	Executive Director	Senior Executive Director
750 £/940 €/ 4 050 zł	750 £/940 €/ 4 050 zł	975 £/1 240 € /5 325 zł	975 £/1 240 € /5 325 zł	1 275 £/1 615 €/ 6 825 zł

Q : PENDANT COMBIEN DE TEMPS SERAIS-JE MEMBRE DU MOTOR CLUB MONAT ?

R : Pour les nouvelles inscriptions, la durée de votre adhésion au Motor Club MONAT correspondra à la durée de votre contrat d'achat ou de location. Si le véhicule est acheté au comptant (sans contrat de financement), la durée de votre adhésion au Motor Club MONAT sera de 48 mois.

Si vous êtes déjà membre du Motor Club MONAT et que vous choisissez de refinancer votre véhicule, le Motor Club MONAT s'alignera sur la durée de votre nouveau contrat. Il vous suffira de soumettre les documents de votre véhicule refinancé pour mettre à jour votre adhésion.

Q : APRÈS AVOIR TERMINÉ MON TERME INITIAL AU MOTOR CLUB MONAT, PUIS-JE ME RÉINSCRIRE AU PROGRAMME ?

R : Après l'expiration de votre contrat de location ou d'achat, vous pouvez continuer à faire partie du Motor Club MONAT. Vous pouvez vous réinscrire en achetant ou en louant un autre véhicule et en fournissant les documents requis à MONAT tant que le programme Motor Club MONAT est toujours disponible, et sous réserve des Conditions Générales du programme qui existent à ce moment-là. Vous n'avez pas besoin de vous requalifier,

mais vous devrez être payé en tant que MM ou supérieur lorsque les nouveaux documents seront soumis.

Q : PUIS-JE ACCÉDER DE MANIÈRE ACCÉLÉRÉE (FAST TRACK) AU MOTOR CLUB EUROPÉEN DE MONAT ?

R : Oui, un Partenaire de Marché en France peut rejoindre le Motor Club MONAT une fois que vous avez atteint le rang « payé en tant que » Managing Market Mentor. À ce stade, vous recevrez les 6 mois de qualification en une seule fois pour vous aider avec un dépôt pour votre voiture ! Cela représente 3 000 £/3 750 € !

Q : QU'EST-CE QU'IL SE PASSE SI JE POSSÈDE LE RANG « PAYÉ EN TANT QUE » PENDANT CINQ MOIS CONSÉCUTIFS ET QUE JE PERDS LE SIXIÈME MOIS ENSUITE ?

R : Votre période de qualification sera réinitialisée et vous devrez recommencer la période de qualification de six mois (remarque : cela ne concerne que la période de qualification initiale du Club).

Q : JE SAIS QUE JE VAIS COMPLÉTER LA PÉRIODE DE QUALIFICATION ET JE TROUVE UN MODÈLE DE VOITURE D'OCCASION QUI ME PLAÎT. PUIS-JE L'ACHETER AVANT LA FINALISATION DES SIX MOIS DE QUALIFICATION ET MONAT PEUT-IL ME PAYER LE BONUS MOTOR CLUB UNE FOIS JE SERAIS ÉLIGIBLE ?

R : MONAT recommande fortement de ne pas acquérir une voiture (achat ou location, neuve ou d'occasion) avant d'avoir reçu l'invitation au Motor Club MONAT. Si vous achetez ou louez une voiture avant d'avoir finalisé la période de qualification, vous le faites à vos propres risques et obligations financières.

Q : QU'EST-CE QU'IL PASSE SI JE NE VEUX PAS ACQUÉRIR UNE VOITURE IMMÉDIATEMENT APRÈS AVOIR ÉTÉ QUALIFIÉ POUR LE MOTOR CLUB ?

R : Si vous avez complété la période de six mois de qualification ou si vous avez achevé le rang « payé en tant que » Managing Market Mentor et que vous décidez de ne pas acquérir une voiture pendant votre premier mois d'éligibilité, vous devrez être qualifié (c.-à-d., avoir un rang de « payé en tant que » Market Mentor ou un rang supérieur) le mois au cours duquel les documents sont soumis.

Q : PUIS-JE ACQUÉRIR MA VOITURE LE PREMIER JOUR DU MOIS SUIVANT LA BONNE FIN DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION ?

R : Non. En termes pratiques, un Partenaire de Marché ne devrait pas s'attendre à pouvoir acquérir la voiture avant d'avoir reçu l'invitation au Motor Club MONAT le mois suivant la période de qualification de six mois ou suivant le Fast Track. MONAT envoie les invitations au Motor Club le premier jour ouvrable suivant le paiement des commissions mensuelles. Cela permet à MONAT de vérifier l'éligibilité et d'examiner les documents de location ou d'achat.

Q : POURQUOI NE PAS HONORER LES CINQ MOIS ET ME DONNER UNE PÉRIODE DE GRÂCE ?

R : Nous voulons vous protéger contre une obligation de véhicule/financière si vous n'êtes pas capable de maintenir votre rang ; c'est pourquoi six mois de régularité sont nécessaires. MONAT vous recommande fortement d'être complètement à l'aise financièrement lorsque vous prenez la décision de conclure un contrat de location ou d'achat. En plus des paiements mensuels de location ou de prêt de véhicule, d'autres coûts seront associés à votre achat. Ceux-ci incluent (mais sans être limités à) l'enregistrement, la licence, l'assurance, les frais d'inspection et l'entretien. Nous voulons que vous soyez parfaitement à l'aise avec ces coûts avant de participer au programme. En outre, une fois que vous avez atteint le rang « payé en tant que » Managing Market Mentor avec un volume en aval de 60 000, nous sommes sûrs que vous serez capable de maintenir le volume du Market Mentor de 30 000 chacun et ce tous les mois.

Q : EST-CE QUE JE DOIS ACHETER UNE NOUVELLE VOITURE ?

R : Non, vous n'êtes pas obligé d'acheter ou de louer une nouvelle voiture. L'achat ou la location d'une voiture est uniquement votre décision, mais si vous décidez finalement d'acheter ou de louer une voiture, celle-ci ne doit pas avoir plus de cinq ans. Avant de prendre une décision finale concernant votre achat d'une Jaguar, d'une Range Rover ou d'une Mini, vous devez comprendre les détails du programme. Vous devez lire et relire attentivement les

indications avant de signer et de rendre le formulaire d'acceptation. Cela est nécessaire avant de participer à ce programme.

Q : PUIS-JE LOUER UNE VOITURE ?

R : Oui, il est possible de louer une voiture. Avant de prendre une décision finale concernant votre achat d'une Jaguar, d'une Range Rover ou d'une Mini, vous devez comprendre les détails du programme. Vous n'êtes pas obligé de louer ou d'acheter un véhicule. Vous devez lire et relire attentivement les indications avant de signer et de rendre le formulaire d'acceptation. Cela est nécessaire avant de participer à ce programme.

Q : LES LOCATIONS EN COURS COMPTENT-ELLES ?

R : Non, il n'est pas possible d'utiliser le bonus Motor Club MONAT pour une location en cours ou d'un véhicule déjà acheté.

Q : PENDANT COMBIEN DE TEMPS PUIS-JE RECEVOIR LE BONUS MOTOR CLUB MONAT ?

R : Pour les nouvelles inscriptions, la durée de votre adhésion au Motor Club MONAT correspondra à la durée de votre contrat d'achat ou de location. Si le véhicule est acheté au comptant (sans contrat de financement), la durée de votre adhésion au Motor Club MONAT sera de 48 mois.

Si vous êtes déjà membre du Motor Club MONAT et que vous choisissez de refinancer votre véhicule, le Motor Club MONAT s'alignera sur la durée de votre nouveau contrat.

Après l'expiration de votre contrat de location ou d'achat, vous pouvez continuer à faire partie du Motor Club en achetant ou en louant un autre véhicule et en le fournissant à MONAT, tant que le programme Motor Club est toujours disponible et sous réserve des Conditions Générales du programme qui existe à ce moment-là.

Q : QU'EST-CE QU'IL SE PASSE SI JE NE MAINTIENS PAS MON RANG « PAYÉ EN TANT QUE » APRÈS AVOIR REJOINT LE PROGRAMME MOTOR CLUB MONAT ?

R : Si un Partenaire de Marché précédemment qualifié n'atteint pas un rang « payé en tant que » Market Mentor ou Managing Market Mentor après avoir commencé à recevoir le bonus Motor Club MONAT, l'entreprise paiera le bonus au niveau de Market Mentor pendant un mois de grâce. Chaque Partenaire de Marché a droit à deux mois de grâce au cours d'une année civile. Ils ne peuvent pas être utilisés de manière consécutive. Avant que le deuxième mois de grâce puisse être utilisé, le Partenaire de Marché doit retrouver un rang « payé en tant que » Market Mentor ou supérieur. Les Partenaires de Marché recevant 975 £/1 240 € par mois (Associate Executive Directors et Executive Directors) qui passent du rang « payé en tant que » Associate Executive Director à Market Mentor ou Managing Market Mentor seront payés au taux du rang du Market Mentor. S'ils descendent en dessous du rang « payé en tant que » Market Mentor, ils auront la même opportunité de grâce mentionnée ci-dessus (deux fois par année civile, non consécutives). Les Partenaires de Marché recevant 1 275 £/1 615 € par mois (Senior Executive Directors) qui descendent en dessous du rang « payé en tant que » Senior Executive Director seront payés au taux d'Associate Executive Director s'ils possèdent le rang « payé en tant que » Executive Director ou Associate Executive Director. S'ils passent du rang de « payé en tant que » Associate Executive Director à celui de « payé en tant que » Market Mentor ou Managing Market Mentor, ils seront rémunérés au niveau de Market Mentor. S'ils descendent en dessous du rang « payé en tant que » Market Mentor, ils auront la même opportunité de grâce mentionnée ci-dessus (deux fois par année civile, non consécutives).

Les paiements de grâce ne seront versés qu'aux Partenaires de Marché ayant un rang « payé en tant que » Managing Market Builder ou Associate Market Mentor. S'il est inférieur à Managing Market Builder, le paiement différé ne sera pas effectué.

Q : SI J'AI DÉJÀ UTILISÉ MES DEUX MOIS DE GRÂCE AU COURS D'UNE ANNÉE CIVILE ET QUE JE CONTINUE D'ÊTRE PAYÉ DANS UN RANG INFÉRIEUR À MM, DOIS-JE ME REQUALIFIER EN OBTENANT LE RANG MM PENDANT TROIS MOIS CONSÉCUTIFS POUR CONTINUER À RECEVOIR LE BONUS MOTOR CLUB MONAT ?

R : Non. Si vous avez déjà utilisé les deux mois de grâce au cours d'une année civile, vous n'êtes pas tenu de satisfaire une requalification avant de recevoir à nouveau le bonus Motor Club MONAT. Vous devrez tout simplement reprendre votre rang « payé en tant que » Market Mentor ou supérieur.

Q : PUIS-JE OPTER POUR UNE OPTION POUR ÊTRE PAYÉ EN ESPÈCES ?

R : Non, il n'existe pas d'options pour être payé en espèces.

Q : PUIS-JE ACHETER OU LOUER UN VÉHICULE DIESEL, ESSENCE OU ÉLECTRIQUE/HYBRIDE ?

R : En fin de compte, c'est votre choix, mais comme nous sommes une entreprise focalisée sur la Modern Nature, nous voulons essayer de protéger l'environnement autant que possible. Par conséquent, nous serions ravis si vous choisissiez un modèle hybride ou électrique.

Q : PUIS-JE ACHETER LE VÉHICULE AU COMPTANT (SANS CONTRAT DE FINANCEMENT) ET PARTICIPER AU PROGRAMME MOTOR CLUB MONAT ?

R : Oui. Si vous vous êtes qualifié pour le programme Motor Club MONAT et que vous décidez d'acheter votre véhicule, vous pouvez participer au programme et recevoir le bonus Motor Club MONAT jusqu'à 48 mois.

Q : PUIS-JE ACQUÉRIR MON VÉHICULE LE MOIS APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ MES QUALIFICATIONS, MAIS AVANT DE RECEVOIR L'E-MAIL OFFICIEL DE MONAT ?

R : Un Partenaire de Marché ne doit pas acquérir le véhicule avant le 15 du mois suivant la période de qualification de trois mois. Cela donne à MONAT le temps de vérifier votre éligibilité. Si vous décidez d'acheter ou de louer une voiture avant d'avoir finalisé la période de qualification, vous le faites à vos propres risques et obligations financières.

Q : JE SAIS QUE JE COMPLÈTERAI LA PÉRIODE DE QUALIFICATION LE MOIS PROCHAIN, ET J'AI TROUVÉ LE VÉHICULE QUI ME PLAÎT. PUIS-JE L'OBTENIR AVANT MON TROISIÈME MOIS DE QUALIFICATION ET ENVOYER LES DOCUMENTS UNE FOIS QUE JE SUIS ÉLIGIBLE ?

R : MONAT déconseille fortement d'acquérir votre véhicule (achat ou location) avant d'avoir reçu l'e-mail officiel de MONAT indiquant que vous êtes approuvé et éligible.

Q : SI JE NE REÇOIS PAS LE VÉHICULE À LA FIN DE MA PÉRIODE DE QUALIFICATION, MAIS QUE JE DÉCIDE DE L'OBTENIR PLUS TARD, DOIS-JE ME QUALIFIER À NOUVEAU PENDANT SIX MOIS CONSÉCUTIFS ?

R : Non. Si vous avez finalisé la période de qualification de six mois et que vous décidez de ne pas obtenir un véhicule au cours de votre premier mois d'éligibilité, vous devez posséder le rang « payé en tant que » MM ou supérieur le mois pendant lequel les documents sont soumis.

Q : QUE FAIRE SI J'ATTEINS LE RANG MM OU SUPÉRIEUR PENDANT CINQ MOIS CONSÉCUTIFS ET QU'IL ME MANQUE LE SIXIÈME MOIS ?

R : Si vous avez cinq mois consécutifs de rang « payé en tant que » MM+ mais qu'il vous manque le sixième mois, votre période de qualification se réinitialisera, et vous aurez besoin de recommencer à nouveau la période de six mois de qualification. (Remarque : cela se produit seulement pendant la période initiale de qualification).

Q : EST-CE QUE LE MOIS PENDANT LEQUEL J'OBTIENS LE RANG MARKET MENTOR POUR LA PREMIÈRE FOIS COMPTE COMME L'UN DES SIX MOIS REQUIS ?

R : Oui. Obtenir le rang Market Mentor pour la première fois est considéré comme le premier mois.